



Intraclub EPMJ

27 mars 2023

Nom de l'installation : Piscine Gervais Rioux,

- 1411, rue des Érables, Mont-Joli (Québec), G5H 3K2

Installations :

Un bassin de 25 mètres, Cinq (5) couloirs, Câbles anti-vagues, Plots de départs

Directeur de rencontre : Sylvain Gagné, roc.epmj@gmail.com

Responsable des inscriptions : Étienne Bouchard, etibou1@hotmail.com

Responsable des officiels : Jonathan St-Laurent, jonathan.stlaurent@live.ca

Juge-arbitre : Éric Parent

Chronométrage : manuel

Type d'invitation :

- Intraclub
- 1 session

L'événement est sanctionné par la Fédération de natation du Québec

INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

RÈGLEMENTS

- Les règlements de Natation Canada et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le Règlement de sécurité de la natation en bassin;
- Les départs se feront à partir des plots de départ selon FINA FR 2.3 et SW 4.1.ET / OU les départs se feront du bord de la piscine ou du pont selon les règlements canadiens sur les installations CFR 2.3.1 et CSW 4.1.1;
- Pour les paranageurs, les départs seront réalisés en conformément au règlement WPS 11.1 et au paragraphe 1.2.3.1 de l'annexe 2 de WPS;
- Durant la compétition, les procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition de Natation Canada seront en vigueur, un athlète fautif pourrait être pénalisé et ne pas participer à sa première épreuve de la session.

ADMISSIBILITÉ DES NAGEURS

- Les nageurs doivent être inscrits comme membres compétitifs ou non-compétitifs* à la Fédération de natation du Québec ou de sa propre fédération provinciale/nationale;

**Les nageurs inscrits non-compétitifs doivent en être à leur première compétition de la saison en cours afin de pouvoir y prendre part.*

ÉPREUVES

- Un nageur peut s'inscrire à un maximum de **3** épreuves individuelles.
- Un nageur peut s'inscrire à un maximum de **1** épreuves de relais.

ADMISSIBILITÉ DES ENTRAINEUR(E)S

- Chaque entraîneur participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale;
- Afin de pouvoir entraîner et participer à des compétitions sanctionnées, l'entraîneur(e) d'un club québécois doit avoir minimalement obtenu le statut « certifié » d'une formation suivante :
 - Natation 101– Entraîneur(e) des fondements de la natation
 - Natation 201 – Entraîneur(e) groupe d'âge
 - Natation 301 – Entraîneur(e) senior au début de sa prise de fonction.

Mesure d'exception pour les nouveaux entraîneurs: se référer au règlement de sécurité de la natation en bassin.

- Chaque club devra obligatoirement avoir un entraîneur exclusivement dédié à sa fonction d'entraîneur durant une compétition. Un entraîneur ne pourra donc pas compétitionner si celui-ci est le seul entraîneur présent de son club.

ADMISSIBILITÉ DES CLUBS

- Chaque club participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.

FORMAT DE LA COMPÉTITION

PRÉ-CLASSEMENT :

- Tous les temps soumis en 25 m seront classés en priorité.

CATÉGORIES D'ÂGE

- 10 ans et moins
- 11-13 ans
- 14 ans et plus

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

- Toutes les épreuves se nageront du plus lent au plus rapide.

MODIFICATIONS ET FORFAITS

- Les *forfaits* et modifications aux relais devront être déclarés au commis de course avant la période d'échauffement et au plus tard trente (30) minutes avant le début des épreuves.

TEMPS DE PASSAGE OFFICIEL

- Les demandes de temps de passage comme temps officiel devront être faites au commis de course, au plus tard avant le début de l'épreuve en question.

HORAIRE ET PROGRAMME

- Horaire des nageurs
 - 16h00 : accès aux vestiaires
 - 16h15 : Rassemblement des nageurs
 - 16h20 à 17h00: échauffement
 - 17h10 : début de la compétition
 - 18h30 : fin de la compétition

	Épreuves
1.	50m Libre
2.	100m Papillon
3.	100m Dos
4.	100m Brasse
5.	100m Libre
6.	200m Papillon
7.	200m Dos
8.	200m Brasse
9.	200m Libre
10.	50m Papillon
11.	50m Dos
12.	50m Brasse

RÉSULTATS, CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

RÉSULTATS

- Les résultats seront disponibles via SplashMe.

POINTAGE

- S/o

RÉCOMPENSES

- Nil

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

INSCRIPTION

- Tous les athlètes participant à une compétition doivent être conformément inscrits dans une catégorie admissible au réseau de compétition (ex : un nageur ayant le statut « confirmer compte » n'est pas un nageur inscrit conformément) dans la base de données de Natation Canada*.
- Le fichier des épreuves est disponible sur le site <https://www.swimming.ca/fr/evenements-resultats/>
- Toutes les inscriptions devront **OBLIGATOIREMENT** être déposées sur ce même site dans la colonne « Déposer entrées » avant la date limite d'inscription.
- Il est de la responsabilité du club de vérifier la validité des données avant de déposer les inscriptions en ligne.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

- 24 mars 2023

FRAIS DE PARTICIPATION

- Aucun

INSCRIPTION TARDIVE

- *Nil*

***Pénalité pour défaut d'inscription**

- Pour un nageur non inscrit conformément dans une catégorie admissible dans le site national d'inscription et ayant participé à une compétition :
 - Le club d'appartenance du nageur aura l'obligation de l'inscrire dans la catégorie appropriée dans les 5 jours suivants et une pénalité de 50 \$ par nageur fautif sera envoyée au club.
 - Le comité organisateur ayant accepté dans son événement un nageur non-inscrit recevra une pénalité de 100\$ par nageur fautif.
- Pour un nageur ayant participé à une compétition en étant inscrit dans une catégorie inappropriée :
 - La FNQ procèdera à son changement de statut au moment où elle reçoit le rapport de validation de Natation Canada. Le nageur sera inscrit comme nageur compétitif.
 - Des frais administratifs de 20 \$ seront facturés par la FNQ pour le changement de catégorie.

Merci de votre collaboration au maintien de la propreté du bord de la piscine et des vestiaires. Au plaisir de vous accueillir!

Bonne compétition



Profitez du programme de Choice
Numéro d'identification client # **00622380**
pour réserver et économiser !

<https://fng.ca/renouvellement-de-lentente-avec-choice-hotels/>

